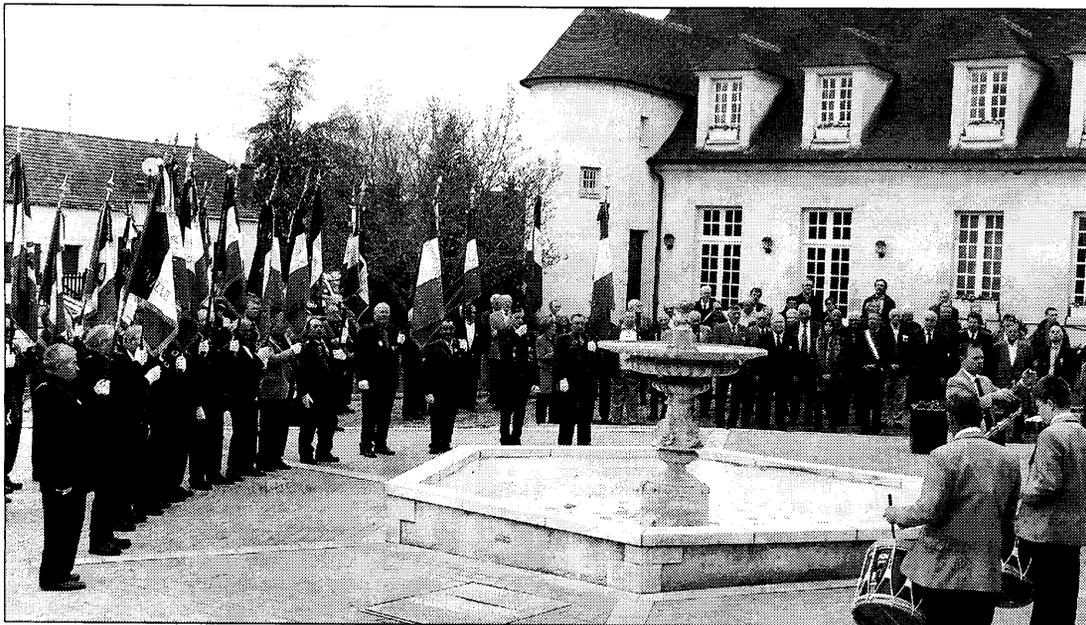


Inauguration de la plaque « Cessez-le-feu en Algérie »



Le cortège devant la mairie

Samedi 20 mars, à la demande du Comité FNACA de Bonny, la municipalité a accepté la pose d'une plaque commémorative pour le « cessez-le-feu en Algérie », sur le monument aux morts, afin de rendre hommage aux 30 000 morts français tombés lors des combats en Afrique du Nord.

Accompagné par les musiciens de l' Harmonie, un important défilé s'est rendu en musique au monument aux morts, en présence du maire Michel Lechauve, du sénateur Jean-Pierre Sueur, de la conseillère régionale Sylvie Vauvilliers (dont c'était la dernière représentation officielle), de Thierry Goirand président de la communauté de communes, de Gilbert Maison-neuve président départemental FNACA de Marcel Mallet directeur de l'UDAC, de Claude Naquin président du Comité FNACA de Bonny, de nombreux membres du conseil municipal et de nombreux représentants de comités FNACA. Autour du monument avaient pris place près d'une trentaine de drapeaux FNACA mais aussi CATM. Après la lecture de l'ordre n°1 du général Ailleret, suivi du message national du 19 mars, le président départemental a remercié la municipalité pour avoir accepté la pose de cette plaque qui honore ceux qui sont tombés au combat. Il a précisé que pour la FNACA, cette date était la seule officielle. Le sénateur Jean-Pierre Sueur, quant à lui, a exprimé sa reconnaissance à tous ceux qui se sont battus « au cours de



La plaque dévoilée

ce qui fut une vraie guerre », « pour que notre pays vive dans la paix et la liberté ». Il a terminé par ces mots « la paix on s'y habitue, mais elle est fragile et il faut la défendre, car elle est précieuse. »

Le maire Michel Lechauve a rappelé que tous les ans Bonny commémorait cette date et c'est « ceux qui ont vécu cette période, qui sont les mieux à même de choisir la date. Une date qui désormais appartient à l'histoire de la France ». Une commémoration pour que les sacrifices de nom-

breuses vies ne tombent pas dans l'oubli.

Avant le vin d'honneur offert à la salle polyvalente par la municipalité, la musique a interprété « la marche des anciens d'AFN ».

Lors du vin d'honneur, le président départemental a remis au maire la médaille du 50^e anniversaire de la FNACA avec ses félicitations et ses remerciements, ainsi qu'un accessit d'honneur au président Claude Naquin.